

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0057124

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 01669

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

ESSARI Fatima

Date de naissance :

25/12/57

Adresse :

Tél. : 0600 49 18 16 Total des frais engagés : 443,10 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. BENJELLOUN M.KAMAL

Diplômé en Diabétologie et Nutrition de Bordeaux

Diplômé en Médecine du Sport de Rennes

Diplômé en Médecine Générale de Montpellier

Spécialiste en Médecine de l'Obésité et de l'Obstruction de l'Apnée

Spécialiste en Médecine de l'Obésité et de l'Obstruction de l'Apnée

Spécialiste en Médecine de l'Obésité et de l'Obstruction de l'Apnée

Date de consultation :

3/3/18

Nom et prénom du malade :

ESSARI Fatima

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Age :

Nature de la maladie :

Pathologie

Affection longue durée ou chronique :

ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

03/03/2018

Le : 03/03/2018

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23/3/22	C	800,00		Dr. BENJELLOUN Spécialiste en Diabétologie et Endocrinologie El 22 36 76 51

EXECUTION DES ORDONNANCES

ARMERIA & PHARMACIE Acheteur du Pharmacien et du Fournisseur S.A.R.L A.D Angle Bd Ghandi et Jacob El Mansour - Casablanca Tél: 0522 36 08 06	Date	Montant de la Facture
	03/03/23	243,10

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

A diagram of a dental arch (maxilla) with numbered teeth (1-8 on each side) and a coordinate system. The vertical axis is labeled 'H' at the top, with '1' at the top of the central incisors and '2' at the top of the molars. The horizontal axis is labeled 'D' on the left and 'G' on the right. The depth axis is labeled 'B' at the bottom, with '1' at the bottom of the central incisors and '2' at the bottom of the molars. The teeth are arranged in a curve, with the central incisors at the top and the molars at the bottom.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE REVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

DR. BENJELLOUN EL MOSTAFA KAMAL
Omnipraticien

Diplômé en Diabétologie et Nutrition
de L'Université de Bordeaux

Membre de la Société Francophone
de Diabétologie (SFD)

Diplômé en Echographie Générale
de la Faculté de Médecine de Montpellier

Diplômé en Médecine de Sport
de la Faculté de Médecine de Rennes

Electrocardiogramme

Résidence El Mansour N° 12 - Bd. Ghandi
Cabinet : 05 22 36 78 77 - Casablanca

Urgences : 06 61 32 74 20

الدكتور بن جلون المصطفى كمال
طبيب عام

حاصل على دبلوم مرض السكري والتغذية
من كلية الطب بيورود

عضو في الجمعية الفرنسية
لداء السكري

PHARMACIE OULMES CASA
S.A.R.L.A.U

Angle Bd Ghandi et Yacoub
El Mansour - Casablanca
Tél: 0522 36 08 06

حاصل على دبلوم الفحص بالصدى
من كلية الطب بمونبليي
حاصل على دبلوم الطب الرياضي
من كلية الطب بربين

تخطيط القلب

إقامة المنصور رقم 12 - شارع غاندي
العيادة : 05 22 36 78 77 - الدار البيضاء
مستعجلات : 06 61 32 74 20

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1,
Al Sébaâ Casablanca
Tavanic 500mg cp. pel b5
P.P.V : 145,00 DH
6 118001 0806701

ABLANCA, LE 03/31/23 الدار البيضاء، في

ESSAOUIRA Fallmer

145,00 x TAVANIC 500 S.V

15 (j)

28,00 x STOVAL S.V

1 COS x 3 (j) x 10 (j)

10,65 x Dofastop S.V

1 CG à 14h
1 CG à 21h

LOT : 5524
PER : 12 - 25
P.P.V : 10 DH 60

Kosfetzen
30 mg opus Metformin
x 4 tablets

E-mail : drkamalbenj@yahoo.fr

Lot:
À consommer de
préférence avant le
PPC : 59,50 DH

59,50

243,10

PHARMACIE OULMES CASA
S.A.R.L.A.U
Angle Bd Ghandi et Yacoub
El Mansour - Casablanca
Tél: 0522 36 08 06

Dr. BENJELLOUN M. KAMAL

Diplômé en Médecine à l'Université de Bordeaux

Diplôme en Médecine à l'Université de Rennes

Diplôme en Médecine à l'Université de Montpellier

Résidence El Attarine, n° 12, Bd Ghandi - Casablanca

Télé: 05 22 36 20 77 - Gsm: 06 6 32 74 20

(S.V)